

Aigrette garzette Little Egret

Egretta garzetta

ordre : Pelecaniformes

famille : Ardeïdés

Statut de l'espèce :

Directive oiseaux : **annexe II/2**

Convention de Berne : -

Convention de Bonn : -

Convention de Washington : -

Liste rouge UICN : **préoccupation mineure**

Liste rouge : **préoccupation mineure**

Protection nationale : **protégé**



Quelques chiffres :

Effectif en Europe :	110 000
Hivernant en France :	9 900
Effectif moyen en BSB :	25
Importance du site :	0.25%

Responsabilité biologique régionale :
modéré

Les aigrettes garzette est présente toute l'année en baie de Saint-Brieuc. Les effectifs augmentent progressivement depuis le mois de mars jusqu'en août à octobre, où les effectifs sont maximums, puis diminuent ensuite.

La courbe de tendance Wetlands montre une augmentation du nombre d'individus depuis les années 90 jusqu'à 2005 et se stabilise ensuite. Les données mensuelles confirment cette tendance avec en moyenne environ 50 individus. Les effectifs maximum ont été observé en août et septembre 2014 avec 160 individus.

En France, l'espèce a été longtemps présente uniquement en Camargue (à partir de 1920). Considérée comme nuisible, la régression drastique des effectifs et des sites de reproduction de l'Aigrette garzette ont conduit, au début des années 80, à son classement comme espèce protégée en France. Depuis, les effectifs et le nombre de colonies ont fortement progressé. Elle occupe depuis 1994 la totalité des départements côtiers de la façade Atlantique qui hébergent 60 % de l'effectif national (Marion, 1997).

À partir de 1984, les premières observations d'Aigrette garzette dans le département des Côtes-d'Armor, proviennent du littoral en période post-nuptiale alors qu'elle était considérée jusqu'alors comme occasionnelle. Parallèlement à son expansion nationale, les mentions s'étoffent progressivement dans le département, particulièrement dans le Trégor et sur l'estuaire de la Rance, jusqu'à une « sédentarisation » dans les années 1990.

À l'échelle nationale, les effectifs sont en augmentation modérée sur la période 1980 à 2022 et stables sur la période 2011-2022 (Moussy et al., 2022).

Effectifs hivernants :

moy. 1970-2022 : 17

moy. 1995-2004 : 20

moy. 2005-2014 : 17

moy. 2015-2022 : 15

moy.max : 32 (02/03)

Effectifs annuels :

moy. 1970-2022 : 27

moy. 1995-2004 : 28

moy. 2005-2014 : 29

moy. 2015-2022 : 25

moy.max : 46 (2014)

Tendances

Europe :

70 ↗ 89 → 08 ↘ 21

nationale :

70 ↗ 80 ↘ 22

Baie de Saint-Brieuc :

90 ↗ 05 → 22

source :

Wetlands International

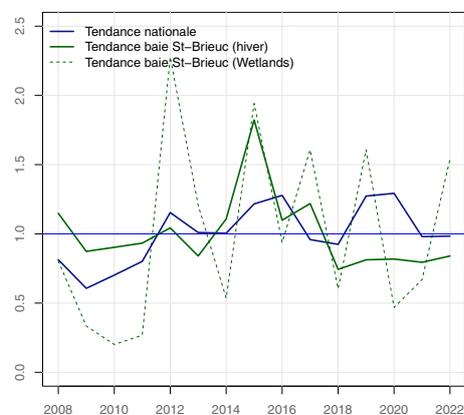
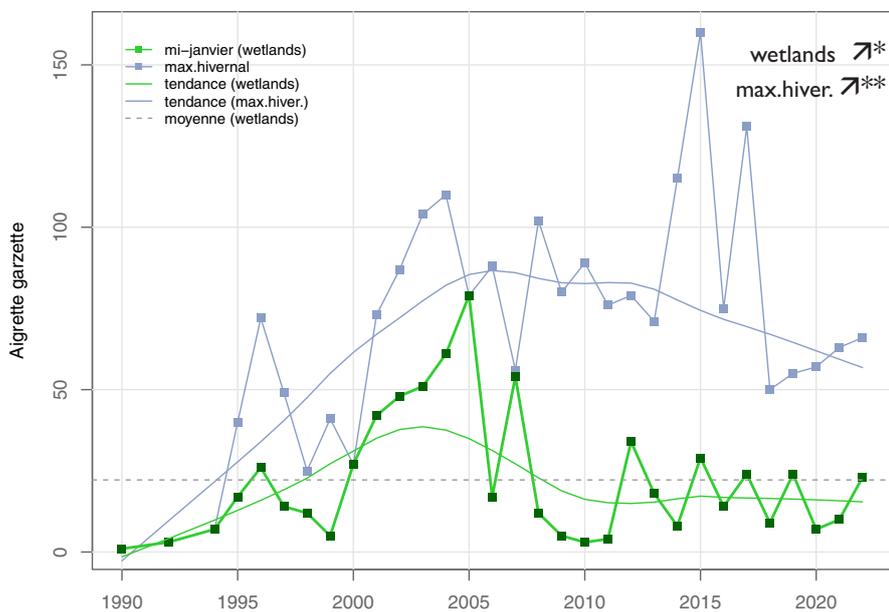
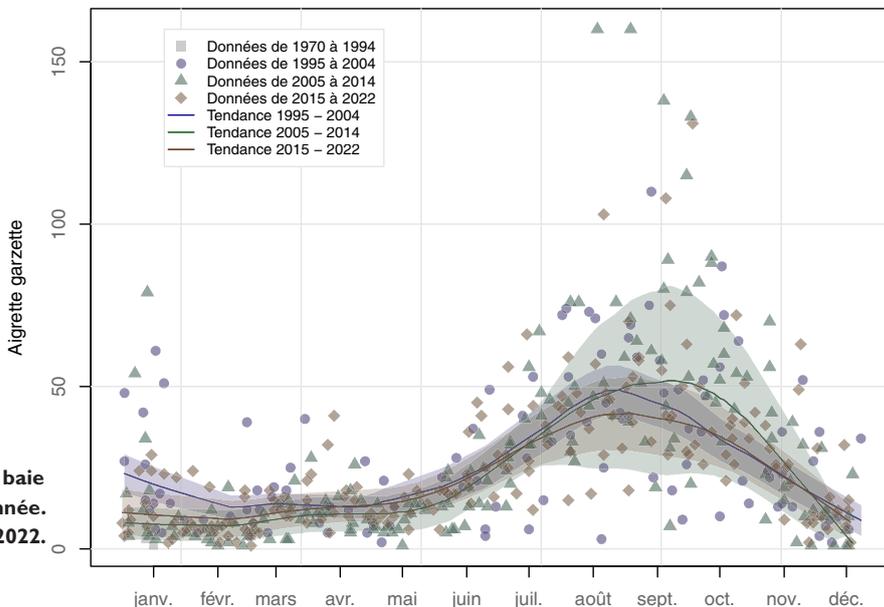
Birdlife

RNN Baie de Saint-Brieuc

Aigrette garzette

Egretta garzetta

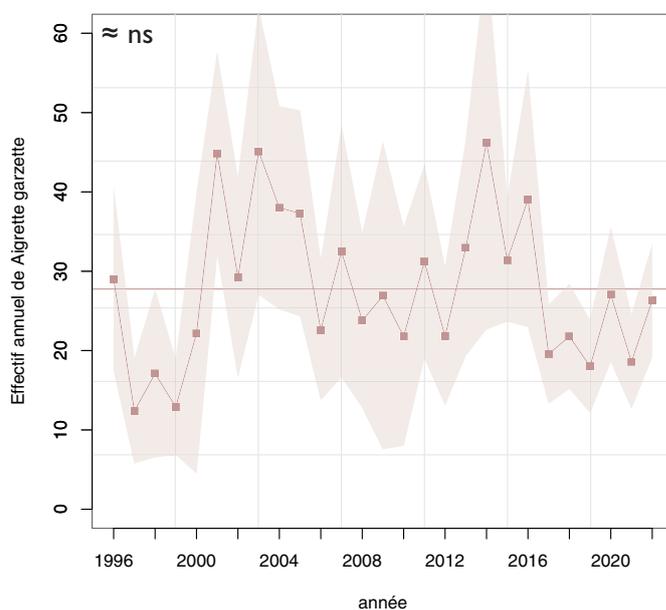
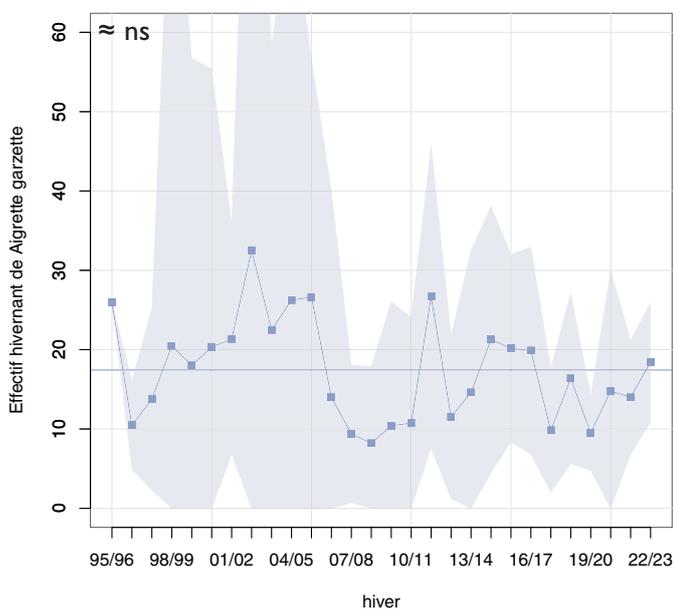
Evolution des effectifs de l'aigrette garzette en baie de Saint-Brieuc au cours de l'année. Tendance sur la période 1970-2022.



Indice de variation des effectifs calculé à partir des données Wetlands National et en baie de Saint-Brieuc.

(L'indice 1 est fixé par la moyenne des effectifs sur la période 2000-2021).

Evolution des effectifs de l'aigrette garzette en baie de Saint-Brieuc pour la période 1983-2022 à partir des données des comptages Wetlands effectués à la mi-janvier.



Evolution des effectifs moyens de l'aigrette garzette en baie de Saint-Brieuc pour la période 1996-2022, établie à partir des données des comptages mensuels.